

péninsule nordique) et grâce aux contacts établis avec les autorités scolaires locales, les dirigeants de groupes locaux, etc.

2. Non. Information Canada n'était pas satisfait des rapports parce qu'ils ne reflétaient pas la situation de l'ensemble du pays. On les reprendra en principe une fois les mécanismes d'enquête mis en place dans toutes les régions.

LA CONSTRUCTION D'UN BRISE-GLACE POLAIRE

Question n° 742—M. Forrestall:

1. Un brise-glace polaire sera-t-il construit au Canada et, dans l'affirmative, existe-t-il des chantiers navals assez grands pour y construire un navire de 100,000 c.v. ou plus et dont on pourrait obtenir des soumissions?

2. Quel pourcentage de l'équipement spécial de tels navires sera obligatoirement de teneur canadienne?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Des études sont actuellement en cours au sujet de la conception d'un brise-glace polaire. Une équipe a été mise sur pied pour recueillir tous les renseignements pertinents au sujet de la conception d'un brise-glace polaire, du coût estimatif de l'entreprise et du trafic dans l'Arctique qu'un tel brise-glace serait appelé à aider. Après cette étude, l'équipe recommandera soit la construction immédiate du navire, soit le report du projet à une date ultérieure. Il y a des chantiers navals au Canada qui sont capables de construire ce navire et de présenter des devis compétitifs.

2. Le ministère des Transports a pour politique d'employer de l'équipement canadien sur les navires construits pour la Garde côtière canadienne, lorsque cet équipement peut être obtenu à un prix compétitif.

LES TRANSPORTS MARITIMES DANS L'ARCTIQUE

Question n° 752—M. Forrestall:

1. Quelles démarches le gouvernement compte-t-il faire en vue de rendre sûr et acceptable le transport commercial maritime dans l'Arctique?

2. Le gouvernement applique-t-il un programme visant à assurer les services océanographiques permanents nécessaires à la production de cartes hydrographiques exactes de la région, et a) dans l'affirmative, où en sont ces programmes et à quelle date prévoit-on les terminer, b) dans la négative, le gouvernement compte-t-il commencer des études de ce genre et, le cas échéant, (i) à quelle date et (ii) quand prévoit-on les terminer?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère de l'Environnement: 1 et 2. Il existe déjà des cartes nautiques des principales voies d'eau de l'Arctique, basées en grande partie sur des levés préliminaires. Afin de satisfaire aux besoins, nous accélérons les opérations relatives à l'établissement de cartes détaillées des voies et des ports existants et éventuels. Un travail hydrographique intense s'est effectué au cours des vingt dernières années mais, comme il faut continuellement mettre à jour les cartes nautiques, nous ne pouvons prévoir de date définitive pour la fin des travaux. En ce qui concerne le ministère des Transports: 1. Le gouvernement fournit actuellement des aides à la navigation, l'assistance de brise-glace et assure la réglementation relative à la construction et aux équipages de navires se rendant dans le nord.

2. Ces programmes sont soumis à révision permanente et ils sont mis à jour selon les nécessités.

Questions au Feuilleton

CN—LE SERVICE DE BANLIEUE À MONTRÉAL

Question n° 755—M. Stackhouse:

Le CN a-t-il eu un déficit du fait d'avoir fourni un service de trains de banlieue dans la région de Montréal au cours de a) 1971, b) 1972 et, dans l'affirmative, ce déficit a-t-il été comblé par (i) des fonds du gouvernement fédéral et/ou du gouvernement du Québec (ii) le CN, à même ses revenus ordinaires?

L'hon. Jean Marchand (ministre du Transport): Réponse de la direction des Chemins de fer nationaux du Canada: a) Oui; b) Oui; (i) Non; (ii) Oui.

LES SUBVENTIONS DU P.P.-J.—LE COMTÉ DE DURHAM (ONT.)

Question n° 787—M. Lawrence:

Quelles sont les personnes demeurant dans le comté de Durham, en Ontario, ou les organismes s'y trouvant situés qui ont bénéficié de subventions ou d'aide financière au titre de Perspectives-Jeunesse, quelles étaient leurs adresses respectives, quel était le but de chacune de ces subventions et quel montant a été versé dans chaque cas, au cours des années 1971 et 1972?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Une liste de tous les projets subventionnés en 1971, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, a été établie, et les projets classés par province et par catégorie, non par circonscription électorale. Un répertoire de tous les projets subventionnés en 1972, dans le cadre du programme Perspective-Jeunesse, a été établi. Les projets y sont classés par province et dans l'ordre alphabétique des villes et localités où ils ont été réalisés, et non par circonscription électorale. Le répertoire donne le titre, le numéro, et une brève description du projet, le montant de la subvention, le nombre de participants, le nom et l'adresse du représentant du projet. On peut obtenir ce répertoire de 421 pages en s'adressant au secrétariat d'État.

P.P.-J.—PROJETS DANS LE COMTÉ DE NORTHUMBERLAND (ONTARIO)

Question n° 788—M. Lawrence:

Quelles sont les personnes demeurant dans le comté de Northumberland, en Ontario, ou les organismes s'y trouvant établis qui ont bénéficié de subventions ou d'aide financière au titre de Perspectives-Jeunesse, quelles étaient leurs adresses respectives, quel était le but de chacune de ces subventions et quel montant a été versé dans chaque cas, au cours des années 1971 et 1972?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Une liste de tous les projets subventionnés en 1971, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, a été établie, et les projets classés par province et par catégorie, non par circonscription électorale. Un répertoire de tous les projets subventionnés en 1972, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, a été établi. Les projets y sont classés par province et dans l'ordre alphabétique des villes et localités où ils ont été réalisés, et non par circonscription électorale. Le répertoire donne le titre, le numéro, et une brève description du projet, le montant de la subvention, le nombre de participants, le nom et l'adresse du représentant du projet. On peut obtenir ce répertoire de 421 pages en s'adressant au secrétariat d'État.

LES RÉPARATIONS À LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE À HARRINGTON LAKE DE 1961 À 1972

Question n° 804—M. Coates:

Durant chaque année, de 1961 à 1972 a) quelles réparation a-t-on faites à la résidence du premier ministre à Harrington Lake, b) de